

ETAT FRANÇAIS

RÉGION DE MONTPELLIER

INTENDANCE DE POLICE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

N. 7 174 R.G.

MONTPELLIER, L.

- 3 OCT 1942

L'INTENDANT REGIONAL DE POLICE
à Monsieur le PREFET REGIONAL

MONTPELLIER.

=====

OBJET : Incident anti-sémite d'Espalion.REFERENCE : Interceptions postales n° 2974 en date du 1er septembre 1942 et n° 3390 en date du 21 septembre 1942.PIECES JOINTES : 2 interceptions postales.

J'ai l'honneur de vous faire connaître les renseignements ci-après recueillis au cours de l'enquête que j'ai prescrite à la suite des deux interceptions postales citées en référence.

L'auteur de la lettre interceptée, Mme ROTH née Wormser Berthe, le 12 décembre 1903 à Colmar, est réfugiée de Colmar à Espalion, avec son mari, ROTH Oscar, né le 21 juillet 1889 à Hattstadt (Bas-Rhin), sa mère Mme Vve WORMSER née Lévy Cécile, le 18 avril 1877 à Belfort, un ami METZGER Jacques, né le 17 décembre 1884 à Walk (Bas-Rhin), pharmacien à Colmar et ses cinq enfants âgés respectivement de 17, 16, 15, 12 et 7 ans, tous israélites de nationalité française.

Le 29 août dernier, à 20 heures 30, sept à huit jeunes gens de St-Côme, se dirigeaient vers Espalion pour assister à la représentation du film "Le juif Suss", lorsque en passant au lieu dit "Boralde", en face de la maison habitée par la famille ROTH, ceux-ci lancèrent les apostrophes suivantes :

"Les juifs en Palestine, les juifs au poteau, on les aura" etc

A ces mots, le sieur ROTH sortit de son habitation et pour-suivit menaçant les jeunes gens qui s'enfuient.

Au retour du cinéma, sans doute quelque peu enflammés par le film qu'ils venaient de voir, les mêmes jeunes gens manifestèrent bruyamment pendant une dizaine de minutes leur antipathie pour les juifs, sur la route d'Espalion à St-Côme, devant la maison des ROTH.

Le sieur ROTH sortit avec son fils Jean, armé de deux cannes. Les manifestants se dispersèrent mais l'un d'eux, le nommé LEMOZY de Saint-Côme fut rejoint et reçut un coup de canne.



Le 30 août, une plainte fut déposée par la famille ROTH à la Gendarmerie d'Espalion et au Parquet de Rodez pour diffamation et menaces de mort.

Le 5 septembre, vers 21 heures 30, une quinzaine de personnes manifestèrent à nouveau devant la maison ROTH à Boralde.

Le sieur ROTH sortit alors pour demander ce qu'on lui voulait. Le docteur AUSSEIL d'Espalion, chef du S.O.L. de cette ville, se présenta et aurait reproché à l'intéressé de faire du marché noir, d'être un élément de corruption dans le pays puis il aurait exposé à son interlocuteur le mal que les juifs ont fait à notre pays.

Sur ces entrefaites, alors que des paroles aigres-douces s'échangeaient, deux gendarmes de la brigade d'Espalion en tournée, arrivèrent sur les lieux et rétablirent l'ordre.

Le docteur AUSSEIL a déclaré qu'ayant appris qu'une manifestation devait avoir lieu le 5 septembre pour protester aussi contre le coup de canne reçu par le nommé LEMOZY de Saint-Côme, il avait jugé utile de se rendre sur les lieux pour empêcher, le cas échéant, que des incidents graves ne se produisent.

Le docteur AUSSEIL était assisté des nommés VIGOUROUX, notaire à Espalion, SOLIGNAC, épiciier en gros dans la même ville, ALBOUY, COSTES, ARLABOS de Saint-Côme, tous du S.O.L.

Les jeunes gens qui se livrèrent le 29 août et le 5 septembre aux manifestations précitées sont les nommés :

LEMOZY Gabriel, 18 ans, cultivateur à Saint-Côme;
DUEE Roger, 17 ans, manoeuvre à Saint-Côme;
MARTEL Roger, 18 ans, cultivateur à Saint-Côme;
SEPTFONDS, 18 ans, aide-géomètre à Saint-Côme;
CABANETTE Jacques, 17 ans, étudiant, résidant à Saint-Côme,
ainsi que les nommés : MONCAN, VERGNES, VIALETTES, tous de Saint-Côme.

Ces jeunes gens font tous l'objet de bons renseignements. Ils ne font pas partie de la Légion contrairement à ce qui est affirmé sur la lettre interceptée.

En ce qui concerne l'incident qui s'est produit à l'Hôtel BERTHIER à Espalion entre MM. BETTENFELD, directeur des travaux à la Société électrique du Massif Central et LEVY, Intendant Général en retraite, les renseignements recueillis m'ont permis d'établir les faits suivants :

Le 30 août à 14 heures 30, M. BETTENFELD se trouvait dans la salle à manger de l'Hôtel BERTHIER à Espalion et achevait de déjeuner en compagnie de deux dames.

En causant les intéressés firent allusion au film "Le juif Suss" que l'on avait joué la veille. M. BETTENFELD prononça alors des paroles désobligeantes à l'égard des israélites et cela à très



haute et intelligible voix.

"Les juifs pendant la grande guerre sont presque tous embusqués, ce sont des lâches", dit-il en particulier".

Une juive, Mme WELLER résidant à Espalion qui se trouvait dans la salle se leva pour protester mais M. BETTENFELD la pria de se retirer lui disant : "Les trois fainéants qui se trouvent à votre table sont plus désignés que vous pour me répondre, le cas échéant".

A ce moment précis, d'un autre côté de la salle accourut un nommé LEVY, Intendant Général en retraite, né le 7 octobre 1869 à Grenoble, de nationalité française, israélite, domicilié 2, rue Guiglia à Nice.

S'adressant à M. BETTENFELD, il lui dit en substance : "Monsieur, je ne puis tolérer de telles paroles; mon fils a été tué à la guerre, j'ai 40 ans de carrière comme Intendant, mon honneur militaire est offensé, voici ma carte, je pense que vous comprendrez ce que cela signifie". Il y eut un échange de cartes.

M. BETTENFELD vers 15 heures 30, téléphona au lieutenant de Gendarmerie d'Espalion pour lui expliquer qu'il venait d'être provoqué en duel et de bien vouloir lui servir de témoin. Cet officier alerta aussitôt ses supérieurs et le Parquet de Rodez arriva à Espalion à 16 heures 45 pour effectuer deux perquisitions aux domiciles des intéressés. Ces perquisitions ne permirent pas de découvrir des armes.

M. CHALPERT, conducteur des travaux à la S.N.E.M.C. à Espalion devait servir de témoin à M. BETTENFELD.

Le commandant LATTY, chef de district d'Espalion pour la Légion Française des Combattants avait été présenté également comme témoin du Général LEVY.

Ces témoins se mirent en relations et obtinrent une solution pacifique au conflit BETTENFELD-LEVY.

M. BETTENFELD en égard à l'âge et la qualité de son adversaire consentit à reprendre sa carte.

L'Intendant Général LEVY, est parti d'Espalion pour Nice le 15 septembre courant.

Durant son séjour à Espalion (26 août-15 septembre), il n'a fait l'objet d'aucune remarque défavorable.

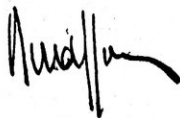
M. BETTENFELD Georges est né le 28/2/1890 à Paris. Il a pris les fonctions de directeur de la Société Hydroélectrique du Massif Central, le 20 janvier 1942 et il est arrivé à Espalion à cette date, venant de Chambertin (Bourgogne) où il est propriétaire-viticulteur.



Son attitude au point de vue national et politique, a toujours été correcte depuis son arrivée dans notre département.

Décoré de la Légion d'Honneur, de la Médaille militaire et de la Croix de guerre, il fait partie de la section d'Espalion de la Légion Française des Combattants.

L'INTENDANT REGIONAL DE POLICE :

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Muller', is written over the typed name of the Regional Police Intendant.

P.E.

CONFIDENTIEL

EN AUCUN CAS

il ne doit être fait directement état auprès de tiers de la présente interception, qui ne vaut que comme une indication dont la source n'a pas à être révélée.

DÉCISION :

352

Acheminement

Date de l'interception :

21-9-42

Date du document intercepté :

20-9-42

Référence :

EXPÉDITEUR ET ORIGINE

INTERMÉDIAIRE UTILISÉ

DESTINATAIRE

ESPALION (Avignon)

Mr. WOLASER
Hôtel Goddard
RUMILLY (Hte. Savoie)

RÉSUMÉ

Incident anti-sémite d'Espalion

EXTRAIT DE LA LETTRE

... Il faut aussi que je te dise que tu te méprends sur BENI et sa femme. Ils ont acquis un cran épatant à ton image probablement ! Le substitut du Procureur est venu lui-même vendredi faire une enquête. Les types seront certainement punis et n'auront pas lieu d'être fiers. Mme. BENN a écrit au Maréchal lui donnant tous les détails et sur leur situation, leur religion et sur ces incidents. En-dessus des ordres sévères venant de Vichy sont arrivés et s'étendent à Rodez, Montpellier etc.. pour que des faits semblables ne se renouvellent plus. Il y aura du triage et des éliminations sur ces messieurs du S.O.L., parmi lesquels il y a ici des repris de justice. L'affaire a été prise très au sérieux d'autant plus qu'on ne peut absolument rien reprocher à la famille BENN chez laquelle il y a eu 2 enquêtes et perquisitions de faites.

Je t'adresse ci-joint copie de la réponse faite par le Maréchal à la lettre à lui adressée et réponse arrivée quelques jours après. Il faut croire que les Alsaciens j. sont encore considérés par le Maréchal, ce qui est un grand réconfort ...

... J'oubliais de te dire que Mr. Vallette a dû intervenir aussi auprès du Maréchal, car lorsque le substitut est venu ici pour faire son enquête, il a demandé : "Quelles relations avez-vous avec Antibes ?" Il a noté les noms et qualités de Mr. V. depuis qu'il était Préfet du Ht-Rhin, Préfet de Rhône, Président de la cour des comptes, etc.. et a pu se rendre compte que les relations n'étaient pas si mal que cela et qu'on n'avait pas lieu de se laisser insulter par des voyons.

Copie de la lettre jointe : Madame,

J'ai l'honneur de vous accuser réception au nom du Maréchal de la requête que vous lui avez adressée.

Des ordres précis seront donnés pour que des éléments irresponsables ne puissent jeter le trouble dans la population des réfugiés déjà si cruellement

DESTINATAIRES :

M. le Préfet de l'Aveyron - 1 Ex.

M. l'Inspecteur Régional - 2 Ex.

Archives



P.E.

CONFIDENTIEL

EN AUCUN CAS

il ne doit être fait directement état auprès de tiers de la présente interception, qui ne vaut que comme une indication dont la source n'a pas à être révélée.

N° 374

DÉCISION :

353

ACHÈVEMENT

Date de l'interception : 1-9-42

Date du document intercepté : 31-8-42

Référence :

EXPÉDITEUR ET ORIGINE

A... ESCALION
(Aveyron)

INTERMÉDIAIRE UTILISÉ

DESTINATAIRE

Melle Simone VALLETTE
Villa Mon Caprice
Ed Notre-Dame
Cap d'ANTIBES

RÉSUMÉ

Incidents anti-sémites graves à Escalion .

EXTRAIT DE LA LETTRE

Je me gendarme ici avec une dizaine d'énergumènes qui viennent régulièrement à nuit devant la maison , qui est isolée , se mettent à faire un tapage infernal en proférant des insultes et des menaces de mort contre nous ? Je vous dirai que ces voyous , tous d'environ 30 ans , sont des légionnaires ... qui s'imaginent faire du rôle , en suivant un mot d'ordre , de qui ? J'en ai par dessus la tête et j'ai écrit ce matin à Roger de Nairve qui transmettra une lettre au Maréchal .

C'est une honte de voir de quelle manière on abuse de la Légion . Comme ces individus revenaient samedi pour la 5^e fois , vers 1 h du matin , mon mari et Jean leur ont administré une bonne correction . Cela ne les a pas empêché de recommencer leur tapage le lendemain . J'ai déposé une plainte au Parquet .

En même temps , il y a eu hier au Grand Hôtel , une fâcheuse altercation entre un Légionnaire et un Général Lévy de Nica , qui a perdu son fils unique au front ; il y a eu échange de cartes et le Général a demandé réparation par les armes . Le Parquet de Nîmes est encore venu hier soir à Escalion à cause de cette affaire . Décidément , nous donnons du fil à retordre à la Magistrature . Mais à qui la faute ? Et Dieu sait qui plus que nous vivons retirés sans vouloir savoir ni fréquenter personne , et rester isolés . Nous supportons ces nouvelles misères avec les anciennes ...

copie
RG Rolly
C. Guille

DESTINATAIRES :

S.C.T. VICHY - 5 EX.
M. le Préfet de l'Aveyron - 1 EX.
M. l'Inspecteur Régional Montpellier - 2 EX.
Archives - 1 EX.

